

Réunion du 24 avril 2019

P.V. n° 35

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. BOESSO - CHARBONNIER – DEL MOLINO – RENAUT.

Excusés : Mme. HEBRE - MM. BOUDET – GIRAUD - GUIGUEN – PERRIN - SUAREZ.

Administratif : M. VALLET (Direction Pôle Compétitions – Licences - Terrains).

COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE

1/8èmes de Finale :

La Commission homologue les résultats des 8 matches de ce tour.

Calendrier des ¼ de Finale :

4 matches avec les 8 vainqueurs des 1/8èmes de Finale.

Le tirage **intégral** est effectué dans les locaux de la LFNA à Puymoyen en présence des clubs de l'U.S. LEGE CAP FERRET, de l'U.E.S. MONTMORILLON et du POITIERS F.C. :

- 1. U.S. LEGE CAP FERRET (National 3) / U.E.S. MONTMORILLON (National 3)
- 2. F.C. HASPARREN (Régional 2) / U.S. CHAUVIGNY (National 3)
- 3. C.A. NEUVILLE (Régional 1) / F.C.E. MERIGNAC ARLAC (National 3)
- 4. STADE POITEVIN F.C. (National 3) / F.C. BASSIN D'ARCACHON (Régional 1)

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le Mercredi 1^{er} Mai 2019 à 15h00. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongations**).

Les clubs sont tenus de porter les équipements fournis par la LFNA à partir des ¼ de Finale.

Calendrier des ½ Finales :

2 matches avec les 4 vainqueurs des ¼ de Finale.

Le pré-tirage **intégral** effectué ce jour a donné :

- A. vainqueur match 2 / vainqueur match 1
- B. vainqueur match 3 / vainqueur match 4

La détermination du club recevant dans chacun des deux matches ci-dessus pourra varier selon les résultats des ¼ de Finale (recevant/visiteur).

Matches à jouer le Mercredi 8 Mai 2019 à 15h00. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongations**).

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS** s'applique pour toute la compétition.

COUPE FEMININE NOUVELLE-AQUITAINE

1/8èmes de Finale :

La Commission homologue les résultats des 8 matches de ce tour.

Calendrier des ¼ de Finale :

4 matches avec les 8 vainqueurs des 1/8èmes de Finale.

Le tirage avec deux groupes géographiques, comme prévu dans le règlement de cette coupe, est effectué dans les locaux de la LFNA à Puymoyen (« Le Cercle ») en présence des clubs de l'A.S.J. SOYAUX CHARENTE et des CHAMOIS NIORTAIS F.C.

- 1. E.S. POITIERS 3 CITES (Régional 1) / NIORT CHAMOIS F.C. (Régional 1)
- 2. E.S. GUERETOISE (Régional 1) / LIMOGES F.C. (Régional 1)
- 3. A.S.J SOYAUX CHARENTE 2 (Régional 1) / A.S.M.U.R. (Régional 1)
- 4. F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX 2 (Régional 1) / BERGERAC PERIGORD F.C. (Régional 1)

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le Dimanche 5 Mai 2019 à 15h00. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongations).

Les clubs sont tenus de porter les équipements fournis par la LFNA à partir des ¼ de Finale.

Calendrier des ½ Finales :

2 matches avec les 4 vainqueurs des ¼ de Finale.

Le pré-tirage intégral effectué ce jour a donné :

- A. vainqueur match 1 / vainqueur match 4
- B. vainqueur match 3 / vainqueur match 2

La détermination du club recevant dans chacun des deux matches ci-dessus pourra varier selon les résultats des ¼ de Finale (recevant/visiteur).

Matches à jouer le Dimanche 19 Mai 2019 à 15h00. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongations).

ATTENTION ! La règle des REPLACEES-REPLACANTES s'applique pour toute la compétition.

Le Président,
Daniel GUIGNARD

Le Secrétaire de séance
Vincent VALLET

Procès-Verbal validé le 25/04/2019 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.